



MUNICIPALITÉ
Place du Collège 4
1429 GIEZ

Rapport municipal n° 2016/23

Rapport municipal
sur les comptes communaux 2015

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En 2015, les charges de notre commune se sont élevées à frs. 3'082'253.70, soit une augmentation de frs. 1'234'936.70 par rapport au budget. Cette augmentation des charges s'explique par les écritures de boucllement, les amortissements et attributions à divers fonds du bilan, les subventions concernant les travaux 2014, ainsi que les adaptations de notre participation à la péréquation et à la facture sociale. En réalité, les charges sont maîtrisées et respectent les montants portés au budget.

Les recettes, budgétées à frs. 1'845'256.-, se sont élevées à frs. 3'082'989.30. Des rentrées fiscales supérieures aux montants budgétés, l'activation de fonds de réserve et les subventions aux travaux 2014 expliquent cette différence.

Alors que le budget 2015 laissait apparaître un excédent de charges de frs. 2'061.-, c'est finalement un excédent de revenus de frs. 237'635.60 qui est constaté, ceci avant les écritures de boucllement.

Compte de fonctionnement

Les commentaires ci-dessous portent sur les différences significatives par rapport au budget.

Impôts

Les sommes encaissées sont supérieures au budget pour l'impôt sur le revenu et la fortune, l'impôt à la source et l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales. Par contre, résultat du peu de transactions immobilières, les droits de mutation et l'impôt sur les gains immobiliers présentent des montants inférieurs à ceux portés au budget.

Service financier

Les acomptes versés en 2015 au titre de participation à la péréquation, basés sur le rendement des impôts 2014, se montent à frs. 232'816.- (alimentation : 295'310.- – retour : 62'494.-). En tenant compte du rendement effectif des impôts en 2015, une adaptation de frs. 58'031.- est portée en charge de cet exercice (poste 220.352.03). Comme chaque année, le décompte final de la péréquation 2015 nous parviendra en septembre 2016. Le décompte de l'année 2014 est comptabilisé aux postes 220.352.01 (charge de frs. 72'450.-) et 220'452.02 (revenu de frs. 102'000.-).

Nous relevons que les intérêts des dettes à long n'apparaissent plus dans le service financier, mais sont comptabilisés sur chacun des objets grevés par une dette.

Le poste 220.380.00 est lié à la proposition du solde disponible, avec une attribution au fonds de réserve « investissement divers » du bilan, à frs. 236'900.-.

Domaines et bâtiments

Grande salle : la création de la salle d'accueil pour écoliers « La Biscotte » et d'une séparation pour l'entreposage des chaises dans la salle de classe expliquent les charges d'entretien du bâtiment du poste 351.314.00, à frs. 12'645.40.

Travaux

Routes : l'amortissement supplémentaire du patrimoine administratif, apparaissant au poste 430.332.00, à frs. 409'408.-, est le résultat de la comptabilisation de la subvention cantonale pour les routes en traversée de localité, à frs. 270'808.-, et du prélèvement sur le fonds de réserve pour investissements divers, à frs. 138'600.-. Vu la consolidation des crédits d'investissement en 2016, les intérêts liés au poste « Routes » n'apparaissent pas dans les comptes 2015.

Réseau d'égout et d'épuration : l'amortissement supplémentaire du réseau d'égout et d'épuration, poste 460.332.01, à frs. 189'000.-, provient des prélèvements au fonds de réserve épuration, à frs. 20'000.-, et au fonds de réserve pour investissements divers, à frs. 169'000.-. Là aussi, les intérêts découlant des travaux sur le réseau d'égout et d'épuration ne sont pas comptabilisés sur l'exercice 2015.

Sécurité sociale

Prévoyance sociale : les acomptes versés au titre de la facture sociale se montent à frs. 277'182.-. Afin d'anticiper le décompte final et de tenir compte du résultat de cet exercice, une adaptation de frs. 10'453.- est portée en revenu (poste 720.451.04). Le décompte final de l'année précédente (2014) porte la somme de frs. 135'389.- en charge de cet exercice, alors que la somme de frs. 153'000.- avait été provisionnée dans les comptes 2014.

Service des eaux

Au poste 810.465.00, le subside de l'ECA, lié aux travaux menés en 2014 sur le réseau de distribution d'eau, se monte à frs. 96'090.-. Le prélèvement au fonds de réserve pour investissements divers, à frs. 92'400.- porte l'amortissement supplémentaire à frs. 188'490.-.

BILAN

Les modifications apportées au bilan 2015 se situent, au niveau des actifs, dans les échanges financiers avec le Canton, principalement dans le décompte de l'encaissement des impôts et de l'activation de l'investissement lié aux travaux d'infrastructures souterraines et routières.

Concernant les passifs, les principales différences s'expliquent par la diminution des passifs transitoires, reportés sur les emprunts liés aux travaux 2014/15 et par les écritures de boucllement.

Conclusion

Le résultat des comptes 2015 laisse apparaître un excédent de revenu de frs. 757'117.35, ceci avant les amortissements obligatoires et les écritures de boucllement. Ce résultat est à considérer comme réjouissant, grâce à un revenu de l'impôt sur les personnes physiques stable et à l'encaissement de sommes non négligeables au titre de l'impôt sur les personnes morales.

Nous vous présentons ci-dessous les écritures de boucllement, comprenant les amortissements, les attributions et les prélèvements aux divers fonds de réserve, ainsi que la proposition d'utilisation du solde disponible de frs. 237'635.60, attribué pour frs. 236'900.- au fonds pour investissement divers :

Amortissements : amortissement financier (défalc. Débiteurs)	7'931.75
amortissement parcelle 54	13'400.-
amortissement grange	60'000.-
amortissement chauffage	3'100.-
amortissement travaux 2014/15 subventions	366'898.-
amortissement obligatoire part routes	10'340.-
amortissement suppl. part routes	138'600.-
amortissement obligatoire part ESP	9'710.-
amortissement suppl. part ESP	92'400.-
amortissement obligatoire part EU/EC	26'415.-
amortissement suppl. part EU/EC	<u>189'000.-</u>
	917'794.75
Attribution :	
fonds taxe de séjour	193.40
fonds épuration des eaux	20'748.55
fonds ESP	11'994.75
fonds pour investissements divers	<u>236'900.-</u>
	269'834.70
Prélèvement à fonds de réserve :	
fonds pour invest. divers	400'000.-
fonds épuration des eaux	20'000.-

fonds défense incendie

11'247.70

431'247.70

Bénéfice net versé à Capital : 735.60

Pour information, l'état des dettes de la commune au 31.12.2015 se présente comme suit :

Centre communal, réservoir, appartements :	1'130'000.-
Parcelle 54 :	333'000.-
Grange :	1'683'399.70
Travaux EU/EC/ESP/Routes :	<u>1'100'000.-</u>
	4'246'399.70

Nous terminons ce rapport en remerciant toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de la commune et vous proposons d'accepter les comptes tel que présentés et d'en donner décharge aux vérificateurs. Les comptes de la bourse communale ont été révisés par la fiduciaire FIDACEB SA, à Yverdon-les -Bains, le rapport de révision étant joint à ce rapport.

Rapport adopté par la Municipalité dans sa séance du 24 mai 2016.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



J.-D. Cruchet



La Secrétaire :



C. Pavid